

Intervention du ministre des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg

Jean Asselborn

Réunion ministérielle du processus d'Aqaba

La Haye, le 5 novembre 2018

J'aimerais remercier nos hôtes néerlandais, et en particulier mon cher collègue, le ministre des Affaires étrangères, Stef Blok, d'avoir convoqué cette réunion. Je voudrais également remercier le Premier ministre Mark Rutte et Sa Majesté le roi Abdallah II du Royaume hachémite de Jordanie pour leurs remarques introductives. Permettez-moi de féliciter Sa Majesté le Roi d'avoir pris la sage initiative il y a trois ans de lancer le processus d'Aqaba afin de renforcer la coopération internationale contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Le Luxembourg est pleinement conscient du fait que le terrorisme reste l'une des principales menaces pour notre sécurité. Il est clair qu'il reste encore beaucoup à faire pour prévenir cette menace et s'attaquer aux causes profondes du terrorisme. Il n'y a pas de réponse rapide. Nous devons concevoir des solutions à long terme, échanger des informations et les meilleures pratiques pour lutter ensemble contre cette menace.

Les récentes attaques en Europe et à l'étranger ont montré que la menace terroriste ne se limite pas à des groupes extérieurs. Elle est également présente dans nos sociétés. Comme cette menace a tendance à émaner d'individus qui agissent de manière isolée, elle est par définition très difficile à détecter.

S'il est important de garantir une base juridique solide et de fournir les outils nécessaires aux autorités nationales compétentes, il convient de veiller à ne pas introduire de mécanismes de surveillance disproportionnés. Nous devons trouver le juste équilibre et préserver nos libertés fondamentales, nos principes et nos valeurs. Nous devons éviter l'avènement d'une société dans laquelle tous les citoyens seraient de facto suspects. Dans le contexte actuel, nous devons tout particulièrement rejeter l'équation simpliste des populistes, qui ont tendance à voir dans chaque réfugié et dans chaque migrant un terroriste potentiel; et nous devons tous travailler ensemble, notamment aux Nations unies, dans le cadre du Pacte mondial de l'ONU sur les réfugiés et du Pacte mondial de l'ONU pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, afin de mettre en œuvre des solutions multilatérales.

Le Luxembourg dispose d'une législation complète et de politiques actives visant à renforcer le volet prévention de la lutte contre le terrorisme. Nous considérons l'éducation et

l'intégration comme des outils efficaces et nécessaires pour lutter contre les idéologies extrémistes radicales.

À cet égard, je voudrais souligner une mesure spécifique prise par le Luxembourg l'année dernière: nous avons mis en place un centre national de lutte contre la radicalisation appelé respect.lu. Ce centre partage à la fois des informations sur le processus de radicalisation et les meilleures pratiques pour gérer les tendances à la radicalisation.

Le groupe cible de cette initiative est l'environnement proche d'une personne qui risque de se radicaliser: membres de la famille, cercle d'amis et membres du personnel éducatif. Ce centre est géré par une équipe composée de diverses professions psychosociales. La coopération avec les forces de l'ordre est étroite.

Compte tenu de la nature transversale et transfrontalière de la menace terroriste, la coopération entre les autorités nationales et la coopération internationale sont essentielles. Nous avons besoin d'une coopération renforcée, y compris entre les agences de renseignement aux niveaux européen et international.

La lutte contre le terrorisme se déroule également en ligne, où des groupes terroristes diffusent leur propagande. Après nos succès dans la lutte contre Daech sur le champ de bataille, la lutte doit se poursuivre dans l'espace numérique. Le Luxembourg participe activement aux discussions en cours au niveau de l'UE visant à éliminer la propagande terroriste en ligne avant qu'elle puisse toucher un public plus large. Cela doit toutefois être fait sans limiter les droits et libertés fondamentaux de nos citoyens. Là aussi, nous devons trouver le bon équilibre.

S'agissant des causes profondes du terrorisme, la note de discussion distribuée par les Pays-Bas identifie les principaux facteurs: absence de perspectives économiques, déficits en matière de gouvernance et de démocratie, ainsi que la corruption et le manque de garantie en termes de droits de l'homme. Je veux être très clair: on ne peut pas gagner la lutte contre le terrorisme sans s'attaquer à ces problèmes!

Le Luxembourg fait de son mieux pour aider, notamment en investissant 1% de son revenu national brut (RNB) dans l'aide publique au développement (APD). Nous sommes très actifs sur le front humanitaire, notamment en soutenant les activités de déminage, par exemple en Irak. Nous attachons une grande importance à la lutte anti-mines, qui constitue selon nous une condition préalable à tout développement socio-économique dans les régions sortant d'un conflit. En l'absence d'un tel développement, nous laissons un terrain fertile aux idéologies extrémistes, qui capitalisent sur le désespoir des communautés locales. Aucun pays ne peut lutter seul contre l'idéologie terroriste. La communauté internationale doit œuvrer de concert dans un esprit de multilatéralisme efficace et fondé sur des principes.